



Sébastien LECORNU, secrétaire d'État
auprès du ministre d'État, ministre de la
Transition écologique et solidaire

Paris, le jeudi 18 janvier 2018

Communiqué de presse

Plan de libération des énergies renouvelables : Sébastien Lecornu présente les conclusions du groupe de travail « éolien » pour accélérer le développement de la filière

Près de trois mois après son lancement par Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, le groupe de travail sur l'éolien terrestre dévoile aujourd'hui ses dix propositions pour accélérer la concrétisation des projets et améliorer leur acceptabilité au niveau local.

« A l'heure actuelle, sept à neuf années sont nécessaires pour concrétiser des projets de construction d'éolienne terrestre en France. Le Gouvernement va donner aux porteurs de projets les moyens de diviser par deux cette durée, avec l'ambition de doubler la capacité de production issue de l'éolien terrestre entre 2016 et 2023. Cette démarche ne peut cependant être effectuée aux dépens de la qualité de vie des Français et de la protection des paysages. Nous avons souhaité mettre autour de la table des syndicats professionnels, des ONG et des représentants de l'État pour accélérer le développement de la filière tout en améliorant l'acceptabilité des projets dans les territoires. Les conclusions présentées ce jour répondent à ce double objectif » déclare Sébastien Lecornu.

Depuis son installation en octobre 2017, le groupe de travail s'est réuni en commissions techniques restreintes pour approfondir les enjeux liés au déploiement de l'éolien : cadre réglementaire, retombées fiscales, financement des projets, renouvellement des parcs existants (« repowering »), protection de la nature et des paysages... Les propositions émanant de ces comités ont ensuite été examinées par l'ensemble des membres du groupe de travail.

Les mesures dévoilées aujourd'hui sont le fruit d'un consensus entre tous les acteurs impliqués dans le secteur éolien.

[Retrouvez les dix propositions du groupe de travail dans le dossier de presse](#)

A l'image de ce qui est fait pour l'éolien, des groupes de travail seront prochainement mis en place sur la méthanisation et le solaire, sous la présidence de Sébastien Lecornu.

« Je me réjouis des conclusions de ce groupe de travail qui liste des propositions équilibrées qui vont permettre de gagner du temps dans l'élaboration des projets éoliens tout en donnant de nouveaux outils pour apaiser les relations entre les porteurs de projets, les collectivités et les riverains » explique Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Cette méthode de concertation s'inscrit dans le « Plan de libération des énergies renouvelables » souhaité par le ministre de la Transition écologique et solidaire pour faciliter le développement de toutes les filières contribuant à la création d'emplois durables dans les territoires.

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)